



Communiqué de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO

Suppression du Soir 3

Le préavis de grève est maintenu

Les organisations syndicales ont rencontré la direction de FTV pour négocier la levée du préavis et obtenir le maintien du Soir 3 sur France 3. L'enjeu : le maintien d'un journal de service public sur une grande chaîne nationale, conformément à la mission de service public confiée à FTV.

L'enjeu démocratique

Les OS ont rappelé l'enjeu que représente le Soir 3, qui réalise une forte audience chaque soir (en moyenne 600 000 téléspectateurs et jusqu'à 1,6 million en avril). Depuis plus de 40 ans, il est le seul grand journal sur une chaîne généraliste en 2^e partie de soirée. Le risque de perdre cette audience en basculant sur Franceinfo: est préjudiciable pour la démocratie. En effet cette audience sera perdue à partir du 26 août, si le Soir 3 est retiré de France 3 : pour rappel, les calculs d'audience ne sont pas comparables puisqu'après 21 heures la chaîne info réalise une audience d'environ 30 000 téléspectateurs. La « bascule » du Soir 3 sur France info: représente une réduction du périmètre de l'information sur le service public puisque 30 minutes sont supprimées d'un coup. Une telle suppression sur France 3 aura des conséquences sur l'équilibre des temps de parole des politiques, lequel est bâti sur l'audience, et vérifié par le CSA.

Le transfert de Soir 3 vers un « 23h » sur la chaîne info fait courir un risque trop important à l'heure actuelle dans la mesure où le projet de la direction paraît précipité et mal préparé :

- manque dans la définition éditoriale du « 23h » et non communication de « maquettes »
- pas d'études sur le transfert du public ni d'accompagnement vers le changement de canal du public fidèle au Soir 3
- choix de la direction de supprimer des chaînes premium une édition d'information originale, - modèle du traitement de fond de l'actualité pour se hasarder à la caser sur un support moins grand public
- non visibilité sur la définition des programmes régionaux exposés sur la case laissée vacante ni a fortiori sur leur réalisation
- absence d'accompagnement des équipes

Les conséquences sociales

Pour les salariés affectés dans leurs conditions de travail et leurs salaires, la direction s'est montrée intraitable. Les membres de l'équipe Soir 3 se voient dans l'obligation de rejoindre Franceinfo :... A défaut, « ils se mettront en faute », selon elle. Or sur les 21 salariés de l'édition, 19 ne sont pas favorables à une affectation à Franceinfo ! Concernant les membres de la fabrique, les conséquences sur les rémunérations sont importantes : la perte des éléments variables ne sera qu'en partie compensée, sans aucune garantie à ce jour. En ce qui concerne la suppression du Soir 3 en régions, les moyens seront redéployés, selon la direction.

Nous n'avons pas la certitude que tous les moyens alloués au Soir 3 à l'heure actuelle seront redéployés sur la chaîne info.

La direction n'a pas répondu ce matin aux inquiétudes des organisations syndicales sur la pérennité de l'information nationale de France 3

De fait les organisations syndicales ont annoncé maintenir le préavis du 13 juin pour que le soir 3 reste sur la 3 au nom de l'intérêt général.

Paris, le 11 juin 2019